

JANVIER 2024

L'Édito

Bonne Année à tous !

La cérémonie des vœux de la Municipalité s'est déroulée en toute convivialité à la salle des fêtes dimanche 7 janvier en présence d'une bonne cinquantaine d'habitants du village, sensiblement plus qu'en 2023.

Ce fut l'occasion pour le Maire de se livrer à une rétrospective rapide des réalisations de l'année écoulée, en évoquant au passage les travaux de remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable longeant la Route de Cognet, de tracer quelques perspectives d'avenir, concernant notamment le chantier majeur de la réfection du pont de Ponsonnas qui se profile à l'horizon, et de remercier pour leur dévouement et leur implication les agents communaux, les élus du Conseil Municipal ainsi que les bénévoles de la commission animation.

La dégustation des délicieuses galettes des rois confectionnées par Mady, l'Adjointe à l'animation, récompensa le public pour son écoute attentive. Les conversations allèrent ensuite bon train jusqu'à une heure avancée de l'après-midi.

A toutes celles et tous ceux qui n'ont pas pu, ou pas souhaité venir, quelle qu'en soit la raison, je présente ici, maintenant, les meilleurs vœux de la Municipalité pour 2024. Surtout de bonne santé, comme on dit toujours à juste titre, mais aussi de bonheur et satisfactions multiples.

Très Bonne Année 2024 !

Très cordialement,



Jean-Marc Laneyrie



SOMMAIRE DU N°69

- L'Édito	P 1
- Cérémonie des vœux	P 2
- Cérémonie du 11 Novembre	P 3
- Le repas de fin d'année	P 4 et 5
- Le Noël des enfants	P 5
- Ponsonnas commune hydroélectrique	P 6
- Le pont de Ponsonnas en voie de réfection	P 7
- Protection de l'autel de l'église	P 7
- Gens d'ici : Eric Grand au Renault Raid	P 8 à 10
- Brèves	P 11
- Plan communal de sauvegarde	P 11
- Recette matheysine	P 12
- Annonces et Agenda	P 12

Cérémonie des vœux 2024 de la Municipalité



Cérémonie du 11 Novembre 2023

C'est un devoir sacré de rendre hommage aux soldats de toutes les guerres « Morts pour la France ».

La commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918, qui marqua la fin des combats de la Première Guerre Mondiale, la plus meurtrière de l'histoire de France, a pour objet de perpétuer le devoir de mémoire de génération en génération. Dans le langage officiel, c'est la « commémoration de la Victoire et de la Paix ».

Le 11 novembre 2023, Ponsonnas s'est associé à cet hommage national.



Le repas de fin d'année

Le Repas de Fin d'Année, traditionnellement organisé à distance des Fêtes le dernier dimanche de novembre, a comblé la cinquantaine de convives qui ont répondu à l'invitation de la Municipalité.

Cuisine savoureuse, animation d'enfer avec des danses de tous styles, ambiance amicale et détendue sont les facteurs qui ont assuré le succès de cette belle journée.

Mention spéciale à notre animateur, Michel Vittone, qui a fourni une prestation de haut niveau en y mettant tout son cœur.



Les festivités de Noël à Ponsonnas sont financées en partie par Vertige Aventures, l'exploitant du centre de saut en élastique situé sur le site du pont. Merci à notre généreux sponsor !





L'Arbre de Noël des enfants

Dimanche 17 décembre, c'est à un spectacle de contes donné par Aurélie Piette sous le titre « L'envol des graines de lune » qu'ont été conviés les enfants de Ponsonnas.

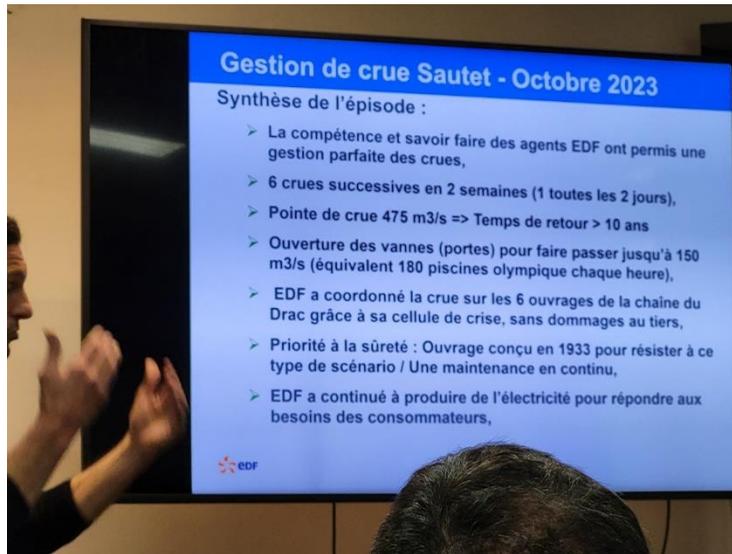
Le Père Noël n'a pas manqué le rendez-vous et a distribué ses papillotes à foison.

Après un bon goûter, les enfants sont repartis avec des sachets de friandises.



Ponsonnas, commune hydroélectrique de la vallée du Drac

Ponsonnas est au cœur de la vallée hydroélectrique du Drac, un équipement majeur dans l'approvisionnement énergétique du réseau national. Les six centrales actuellement exploitées par EDF en lien avec les quatre grands barrages de la vallée (Sautet, Saint-Pierre-Cognet, Monteynard et Notre-Dame de Commiers) représentent ensemble une puissance installée de l'ordre de 700 mégawatts (MVA), soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 780 000 habitants, la moitié de la population de l'Isère.



Au cours de la réunion du Comité Drac-Amont, tenue à la centrale de Cordéac le 16 Novembre 2023, à laquelle assistaient plusieurs maires de la vallée, dont celui de Ponsonnas, Sabine Samblat, Déléguée territoriale vallée hydroélectrique du Drac, et ses collègues d'EDF, ont relaté l'épisode de crues exceptionnelles qui a affecté la vallée du Drac et en particulier la retenue d'eau du Sautet en Octobre 2023. Nous en avons retiré la leçon que si cette crise gravissime a pu être surmontée, c'est parce qu'EDF a coordonné la crue sur les six ouvrages de la chaîne du Drac. Ceci sans dommage pour les tiers et tout en continuant à produire de l'électricité pour répondre aux besoins des consommateurs. Un résultat qui aurait été beaucoup plus aléatoire si l'exploitation des barrages avait été répartie entre plusieurs concessionnaires.

Un exemple de plus qui prouve que les syndicalistes et les élus de tous bords ont raison de faire le forcing pour que le quasi-monopole d'EDF sur l'exploitation des barrages et centrales hydro-électriques en France ne soit pas sacrifié sur l'autel de la libre concurrence prônée par Bruxelles. Marie-Noëlle Battistel, députée de la 4^{ème} circonscription, qui englobe la vallée hydroélectrique du Drac, est particulièrement active sur ce dossier. Elle nous livrera son analyse dans le prochain numéro de la Gazette ... ■JML



Barrage de Saint-Pierre-Cognet.



Barrage de Monteynard-Avignonet



Barrage du Sautet

Le pont de Ponsonnas en voie de réfection



En 2024-2025, un chantier important se profile à l'horizon : la réfection du pont de Ponsonnas qui a maintenant plus de 80 ans.

S'agissant d'un ouvrage départemental, les travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Département de l'Isère.

C'est un dossier compliqué car il faut tenir compte tout à la fois de la capacité de portage du pont, de son intégration paysagère et des contraintes du saut en élastique.

Le ragréage de la chaussée et des trottoirs aura un impact sur la capacité de portage du pont qui sera plafonnée à 44 tonnes, ce qui autorisera toujours le passage des Poids Lourds, y compris des semi-remorques, mais pas forcément celui des convois exceptionnels ou porteurs de grumes.

Les travaux se dérouleront sur 5 mois. On a parlé d'abord de 2024 mais en fait ils ne devraient pas intervenir avant 2025.

La circulation se fera la majeure partie du temps sous alternat. Cependant, il est prévu une coupure totale de la circulation pendant 2 mois environ ce qui nécessitera la mise en place de déviations (sans doute par Cognet et Ponsonnas pour les VL).

Affaire à suivre... ■JML

Protection de l'autel de l'église Ste Marguerite

La commune a fait installer un dispositif électronique (Humidistop) pour protéger l'autel de l'église contre les remontées capillaires qui l'endommageaient. La finalité de cet équipement est de sauvegarder un objet patrimonial remarquable hérité des temps passés.

Dans un deuxième temps, quand l'autel aura bien séché, on restaurera le plâtre et les peintures.





une aventure automobile et humanitaire hors du commun à travers le désert marocain

La Gazette de Ponsonnas : Éric, c'est quoi le Renault Raid ?

Éric Grand : Le Renault Raid a vocation à réunir d'anciennes Renault pour un raid en territoire marocain (lors de la 6^{ème} édition à laquelle j'ai participé en octobre 2023, les véhicules devaient être immatriculés avant l'année 2004).

C'est un raid à but humanitaire, organisé en partenariat avec des associations marocaines. Tous les véhicules transportent des dons, sous forme de vêtements, matériel scolaire, médicaments, matériel pour handicapés etc., qui sont distribués en cours de route par les pilotes aux populations locales.

Ce n'est pas une course proprement dite, il n'y a pas de chronométrage. Par contre, il faut être capable de piloter sur des pistes pas toujours faciles et à travers les dunes qui jalonnent le parcours.



La Gazette : Avec qui êtes vous partis ? A bord de quels véhicules ?

Éric : Au départ, l'idée m'a été soufflée par Thibault, mon plus jeune fils (26 ans), qui a fait équipe avec Eliott Dumoulin-Minguet, un autre jeune Matheysin, sur une Clio 1 diesel de 1991.

Personnellement, j'ai fait équipe avec Dimitri, mon fils aîné (36 ans).

Je me suis procuré une vieille Renault 18 break TD 4X4 de 1984 auprès d'un garagiste de Die qui m'en a fait cadeau lorsqu'il a appris qu'elle participerait à un raid humanitaire. Merci à lui !

Pendant un an, nous avons refait la mécanique des 2 véhicules, repeint la carrosserie, amassé des dons pour être fin prêts le jour J. Je tiens d'ailleurs à remercier les généreux donateurs (SARL plomberie Bassani Patrick rue des Alpes / Jean Pierre et Chantal Blachier de Ponsonnas / Maison de la Presse la Mure / DGE 38 la Motte d'Aveillans /Entreprise Carrier pour toutes les pièces détachées pour les voitures).



La Gazette : D'où êtes-vous partis pour entreprendre ce raid ?

Éric : Notre premier rendez-vous était fixé à Algésiras à l'extrême sud de l'Espagne. Nous sommes partis de Ponsonnas le 30 septembre 2023 à 4 h du matin. Au bout de 1000 km, nous avons fait étape à Tarragone, en Catalogne, où, je le précise pour la petite histoire, nous avons été hébergés chez ma fille, avant de rallier Algésiras le lendemain au terme d'une nouvelle étape de 1000 km. A Algésiras, nous avons pris le ferry avec d'autres concurrents pour Tanger au Maroc d'où était donné le départ du Raid proprement dit.



Départ le 30 septembre 2023 – De gauche à droite : Elliot, Thibault, Eric et Dimitri.

La Gazette : Combien d'étapes avez-vous parcourues ? Combien de kilomètres au total ?

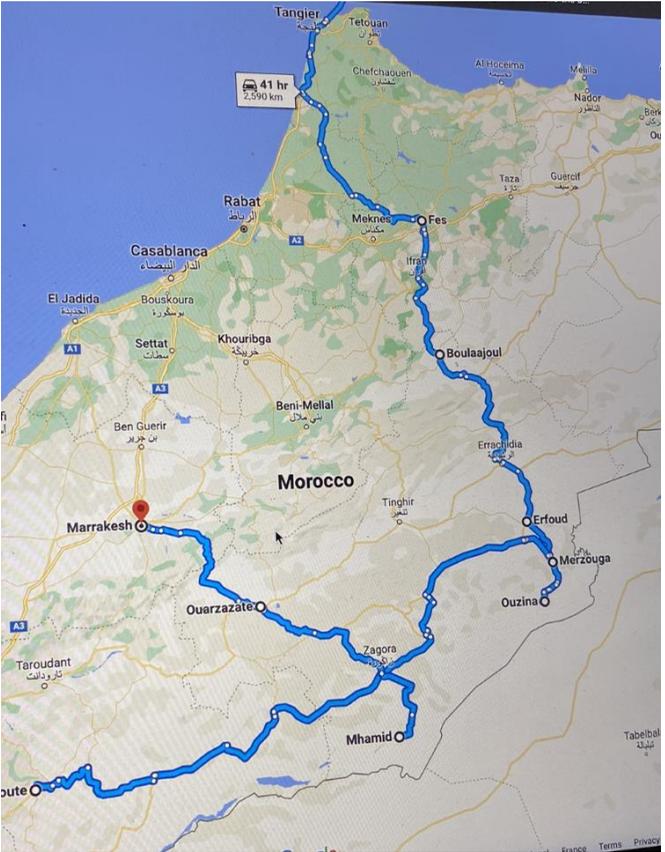
Éric : La première étape nous a conduits de Tanger à Fès. Puis nous avons enchaîné Fès/Bouloujou, Bouloujou/Enfoud, Enfoud/Merzouga, Merzouga/Ouzina, Ouzina/Tafraout, Tafraout/Mhamid (où nous avons remis du matériel médical à une association), Mhamid/Ouarzazate et enfin Ouarzazate/Marrakech.

En route, nous nous sommes arrêtés plusieurs fois pour distribuer les fournitures dont nous étions porteurs dans des villages du désert.

Je dois dire que nous avons toujours été très bien accueillis par des gens très souriants et sympathiques.

Ensuite, il a fallu rentrer, via Tanger, Algésiras et Tarragone, à Ponsonnas.

Au total, nous avons parcouru 7000 km en 15 jours, et 11 étapes.



Ci-dessous et ci-contre : Distribution de fournitures dans un petit village, de jouets à des enfants et de matériels scolaires pour l'école à Mhamid.



La Gazette : La conduite sur piste ne doit pas être de tout repos...

Éric : En effet ! Il faut être assez fin dans le pilotage et être capable de s'orienter à travers les dunes et sur des pistes pas toujours évidentes. De temps en temps, on a droit à une séance de désensablage.

On a eu aussi un problème mécanique. Par chance, nous avons rencontré Ahmed, un Marocain très serviable et sympa, qui nous a trouvé un garagiste disponible qui a pu nous changer un joint de culasse en quelques heures.



La Gazette : Vous avez dormi à la belle étoile dans le désert ?

Éric : Non, la logistique était très bien organisée. Le soir, on était dans des hôtels ou sous des tentes très confortables, et on dînait avec les autres participants en se racontant les aventures du jour.



La Gazette : Qu'est-ce qui vous a le plus plu dans cette odysée ?

Éric : Tout ! La beauté exceptionnelle des paysages, la gentillesse des Marocains, l'ambiance conviviale entre les concurrents, la conduite en terrain désertique...Vraiment, c'était une belle aventure !



La Gazette : Prêt à recommencer ?

Éric : Absolument ! Nous travaillons déjà avec un groupe de Matheysins, dont plusieurs Ponsonnaraux, à notre participation à un autre raid au Maroc en octobre 2024, au volant de 4x4 modernes cette fois !

Propos recueillis par Jean-Marc Laneyrie



Retour sur Ponsonnas le 14 octobre après un périple d'environ 7000 km.

Brèves

➤ Panneau d'expression libre et associative

Pour répondre aux exigences légales, la commune a installé non loin de la mairie un panneau d'expression libre et associative.

Le panneau a été fabriqué par Sublimin'alpes et implanté par Mathieu Bondaz, l'agent technique communal.

Jusqu'à présent, c'est la table située dans le hall de la mairie qui remplissait cet office mais avec l'inconvénient de n'être accessible qu'aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie. Nous voilà maintenant en règle !



Création d'un fossé d'écoulement des eaux pluviales le long du Chemin de Pierre Grosse.



➤ Prévention des suicides

Sur la recommandation de Papageno, association nationale de lutte contre les suicides dépendant du Ministère de la Santé, la commune a installé sur le site du pont un panneau promouvant le 3114, numéro d'appel accessible 24 h sur 24 aux personnes en souffrance psychologique et à tendance suicidaire. Le panneau est éclairé par un lampadaire solaire.



➤ Déneigement

Pour l'instant, l'hiver a été clément pour les automobilistes à Ponsonnas. Mais il n'est pas exclu que la neige puisse encore tomber en abondance même si le changement climatique est une réalité. Par mesure de prudence, il est recommandé, et même légalement obligatoire, d'équiper son véhicule de pneus neige ou 4 saisons jusqu'au 31 mars. Pour ne pas entraver les manœuvres des engins de déneigement et faciliter le stockage de la neige, nous vous remercions aussi, en cas de chute de neige importante, de libérer les parkings publics et, dans la mesure du possible, de garer vos véhicules à l'intérieur de vos propriétés.

Plan Communal de Sauvegarde



Le PCS est un plan d'urgence, élaboré de façon préventive, qui prépare l'ensemble des acteurs de la commune (services communaux, pompiers, gendarmerie...) à la gestion de l'ensemble des risques majeurs recensés sur la commune.

La commune de Ponsonnas est sujette à plusieurs risques majeurs : glissements de terrain, Plan Particulier d'Intervention du Barrage du Sautet et du Barrage de Saint-Pierre-Cognet, sismicité niveau 3, phénomènes météorologiques...

Ce document disponible sur le site internet de la commune (<https://www.ponsonnas.fr/les-services/plan-communal-de-sauvegarde-pcs>) en fait un inventaire détaillé et vous donne pour chaque cas les bons réflexes à avoir ; un document pratique à lire et à conserver!

1ere édition

CONCOURS de BELOTE

DIMANCHE 28 JANVIER 2024

PONSONNAS - Salle des Fêtes

[début de partie] 14 h 00

Ouverture et inscription à partir de 13h

15 € par équipe

Pré inscription au :

06 70 12 84 30

**BAR - PATISSERIE
SUR PLACE**

A GAGNER
Un lot par joueur
1^{er} lot un jambon



Organisé par Le Comité des Fêtes de Ponsonnas



THÉÂTRE-RÉCIT

LE GRAND ÉGART

COMPAGNIE GRAVITATION

Entre théâtre et documentaire,
entre réalité et fiction,
culture et agriculture



VEN. 2 FÉVRIER 20H ➔ **PONSONNAS**



Pot de l'amitié offert par la commune à l'issue du spectacle

Roger GAIO
artisan d'art
en rapatriement d'assemblage

tout public à partir de 12 ans
tarif plein : 13€ - réduit, adhérents,
habitants des communes d'accueil : 11€

Jauge réduite **Ciné-Théâtre**
La Mure
information billetterie : lmct.fr

Une recette matheysine traditionnelle : Les ravioles aux pommes de terre

Prendre la planche à pétrir : tôlier.

Faire une fontaine avec la farine.

Mettre un peu de sel, casser 2 œufs,
bien mélanger, ajouter de l'eau et bien
pétrir jusqu'à ce que ça fasse une pâte.

Etaler la pâte sur la planche, découper
des rectangles de pâtes.

Passer à la moulinette les pommes de
terre avec 1 ou 2 oignons rissolés.

Mettre de la purée de pommes de terre
sur la moitié des rectangles, replier par-
dessus.

Faire bouillir de l'eau dans un fait-tout,
dès que l'eau bout, les plonger dedans,
quand elles viennent à la surface, il faut
les sortir avec une écumoire.

Les manger avec une noisette de beurre
par raviole et du gruyère. Servir chaud.



Réservez dans votre agenda

➤ **Concours de belote à la salle des fêtes de Ponsonnas
dimanche 28 janvier 2024 à partir de 14 h.**

Voir annonce ci-dessus.

➤ **Théâtre-récit « Le Grand Écart », spectacle
décentralisé de La Mure Cinéma Théâtre à la salle des
fêtes de Ponsonnas**

Vendredi 2 février 2024 à 20 h.

**Pot de l'amitié offert par la commune à l'issue du
spectacle.**

Voir annonce ci-dessus.

➤ **Concert du Chœur des Gavroches de St Jean de Vaulx
Dimanche 24 mars à 18 h à l'Eglise de Ponsonnas
suivi d'un pot d'amitié à la salle des fêtes.**

La Gazette de Ponsonnas

Bulletin périodique d'informations de la Mairie de Ponsonnas

Directeur de la publication : Jean-Marc Laneyrie

Comité de rédaction : Jean-Marc Laneyrie, Michel Darjo, Olivier Doerler, Mady
Lemke-Talotta

Crédit photos : Jean-Marc Laneyrie, Annie Guichardon, Grasiella Sampieri, Loïc
Jacob, Muriel Laneyrie, Eric Grand.

Mise en pages : Olivier Romand

Mairie de Ponsonnas 147 Rue du Mont Aiguille 38350 PONSONNAS

☎ 04/76/81/13/03 📠 04/76/30/99/27

Adresse électronique : mairie-de-ponsonnas@wanadoo.fr

Ouverture au public : Lundi et Vendredi 8h00 – 12h00 et 13h30 – 17h30,

Permanence des Elus : Samedi de 10h00 à 12h00.

Le Maire reçoit sur rendez vous